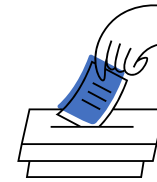


# PARLONS ÉLECTIONS

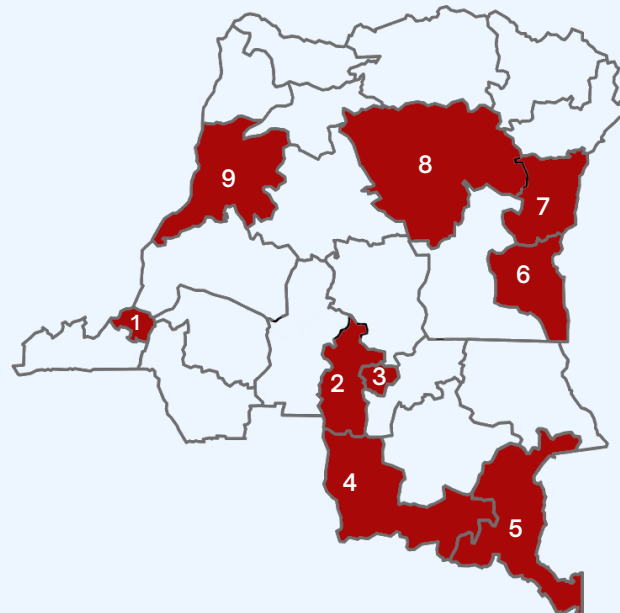


EDITION N° 39

1 – 7 MAI 2023

## ZONES D'INTERVENTION DU PROJET

- 1 Kinshasa
- 2 Kasai-Central
- 3 Kasai-Oriental
- 4 Lualaba
- 5 Haut-Katanga
- 6 Sud-Kivu
- 7 Nord-Kivu
- 8 Tshopo
- 9 Equateur

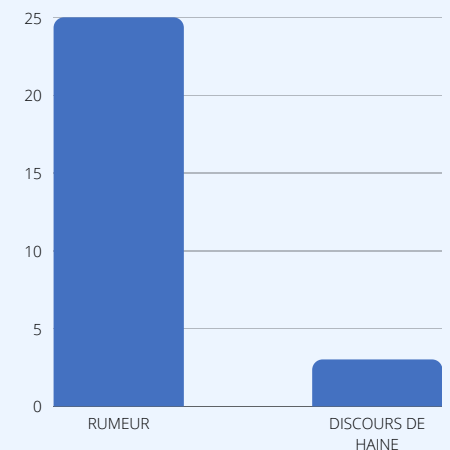


## A propos du bulletin

Ce bulletin répond aux rumeurs qui circulent dans les communautés, en ligne et sur les plateformes de médias sociaux autour des élections et du processus électoral en RDC.

La collecte se fait sur le terrain par les Commissions Diocésaines Justice et Paix (CDJP) de neuf provinces, et en ligne sur les réseaux sociaux et les sites web par NEXT CORP et CONGO CHECK.

## ANALYSE DES CATÉGORIES DES COMMENTAIRES COLLECTÉS DANS LA COMMUNAUTÉ



25 feedbacks collectés durant cette période sont des rumeurs et 3 Discours de haine.

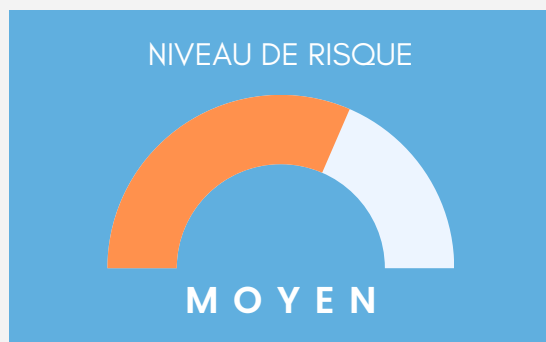
## Rumeur #1

Récoltée au Nord-Kivu

“ Détournement des équipements de la CENI à Tshikapa : La sénatrice Victorine Lwese adresse une question orale avec débat au ministre de l'intérieur Peter Kazadi (document).



Site web



## RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

La sénatrice Victorine Lwese a effectivement adressé, au mois d'avril dernier, une question orale au Vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur, sécurité et affaires coutumières, Peter Kazadi, à propos des kits électoraux de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) retrouvés sur le lieu d'un accident de circulation routière qui s'est produit non loin de Tshikapa dans la province du Kasai.

A travers son initiative, elle voudrait obtenir de Peter Kazadi des explications claires sur la détention de matériels de la centrale électorale par des personnes non habilitées. Mais son initiative avait été rejetée lors de la plénière pour non-respect de la forme et de la procédure. Pour le Sénat, la question devait directement être adressée à la CENI, qui est une institution fonctionnant avec une loi organique.

Toutefois, dans un communiqué du mercredi 22 février, la centrale électorale avait déclaré ignorer l'origine et la destination de ces matériels électoraux détenus illégalement dans un véhicule privé invitant les instances judiciaires et policières compétentes à faire diligence dans la recherche des coupables pour que des sanctions sévères et exemplaires leur soient infligées.

« La CENI est disposée d'apporter son concours pour l'établissement de la vérité promet de tirer toutes les conséquences qui s'imposeraient si jamais son personnel, à quelque niveau que ce soit, serait impliqué », affirmait un communiqué signé par Denis Kadima Kazadi relayé par Actualité.cd, le 22 février 2023

La centrale électorale avait attiré l'attention de la population sur le fait que le matériel électoral, allant des kits d'enrôlement des électeurs, aux panneaux solaires et batteries au lithium faisait l'objet de diverses convoitises.

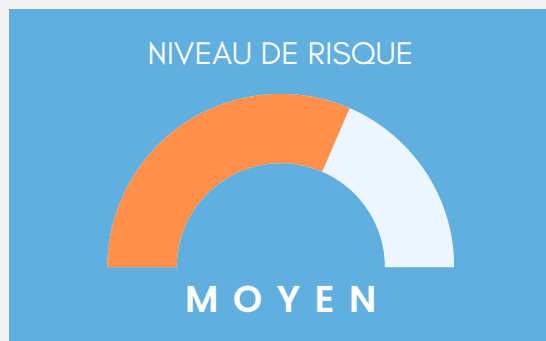
## Rumeur #2

Récoltée au Nord-Kivu

Un élu du Nord-Kivu demande la validation des anciennes cartes d'électeurs si le processus d'enrôlement n'atteint pas toute la population.



Site web



## RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

A en croire le site les volcansnews.net, le député provincial Prince Kihangi a adressé une correspondance à la CENI pour demander à celle-ci de « déclarer valides toutes les anciennes cartes délivrées en 2017 et détenues par les populations non enrôlées des territoires de Rutshuru, Nyiragongo et Masisi et d'instruire les Forces armées de la RDC (FARDC), la Police nationale congolaise (PNC), l'Agence nationale de renseignements (ANR), la Direction générale de migration (DGM), l'administration publique et tous les services étatiques et non étatiques à considérer ces cartes comme « valides » jusqu'à leur remplacement par des nouvelles cartes ».

Cette demande ne concerne que les populations de ces trois territoires et non toute personne à travers la République qui, pour une raison ou une autre, n'a pas pu obtenir la nouvelle carte.

« (...) toute personne ne détenant pas la nouvelle carte se fera passer pour une proie facile à toute tracasserie. Non seulement qu'elle aura des difficultés pour circuler librement, mais aussi cette personne ne pourra effectuer une quelconque opération financière, obtenir une carte SIM ou se prévaloir de l'appartenance à une entité donnée. Cette personne aura perdu un certain nombre d'avantages et de droits. Dépourvue de l'identité nationale, car n'étant pas identifiée et enrôlée, cette personne sera plus qu'exposée », dit cet élu provincial dans sa correspondance dans les propos rapportés par les volcansnews.com.

Pour rappel, la centrale électorale a été claire sur cette question : « après la révision du fichier électoral, seule la nouvelle carte d'électeur sera valable. Inutile de garder la carte d'électeur obtenue en 2016-2018 ».

Toutefois, dans son communiqué du mardi 25 avril 2023 relatif à la clôture définitive des opérations d'identification et d'enrôlement des électeurs sur toute l'étendue du territoire national ainsi que dans les 5 pays étrangers sélectionnés pour la phase pilote, la CENI annonçait que l'organisation de ces opérations est tributaire de l'amélioration des conditions sécuritaires.



## Rumeur #3

Récoltée à Kinshasa

” Coincée dans ses propres turpitudes, la CENI multiplie des subterfuges pour empêcher l'audit externe de son fichier électoral tronqué, par une expertise internationale et indépendante. Recourir à une expertise locale, à sa solde, est une stratégie de tricherie.



Twitter



## RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

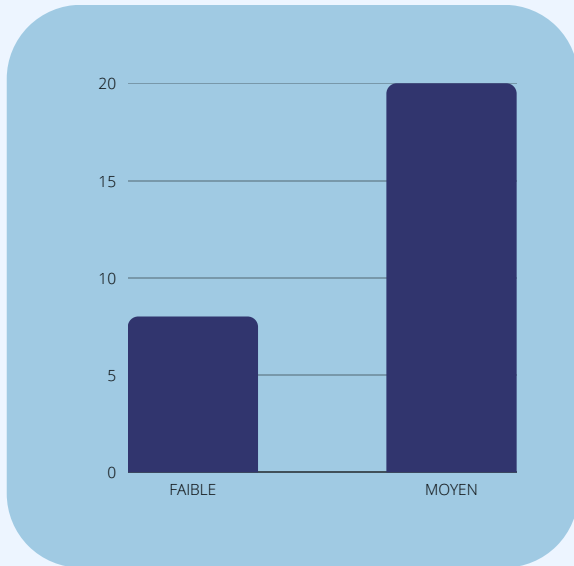
« L'expertise d'audit du fichier électoral poursuit l'objectif d'examiner les contours qui l'ont constitué sur le plan juridique, technique, opérationnel et administratif. Celui de proposer des pistes et des solutions qui peuvent l'améliorer pour plus des transparences. Il peut être exécuter soit par un organisme international, national ou indépendant comme c'est le cas au Sénégal. Une activité peut être exécutée par une personne, plusieurs et/ou un organisme et ce n'est pas une irrégularité », dit Nestor Maroyi, chargé de sensibilisation à la CENI.

Cependant la mission d'observation électorale de la CENCO-ECC s'oppose à la démarche de la CENI relative à l'appel d'offres pour le recrutement des auditeurs internationaux et nationaux pour le fichier électoral. Ces deux confessions religieuses redoutent que les auteurs qui seront choisis, ne soient pas indépendants et présentent un rapport orienté ou manipulé. Face à la démarche amorcée par la CENI, la mission note qu'il y a un risque élevé de ne pas trouver un consensus sur le fichier électoral, la méfiance entre les acteurs politiques va être renforcée et la confiance du public au processus électoral va de plus en plus se détériorer. Dans ces conditions la crédibilité du processus et des résultats qui en résulteront sera de plus en plus entamée.

« Il est donc de l'intérêt de la CENI et du processus électoral lui-même qu'un Organisme indépendant expérimenté sur la matière soit identifié et invité pour réaliser, en impliquant quelques expert nationaux, ce travail dans les délais convenables, respectant les conditions qui préservent la souveraineté nationale, sans offenser l'indépendance dudit organisme », ont-elles ajouter dans cette déclaration faite ce jeudi 11 mai 2023.

# ANALYSE

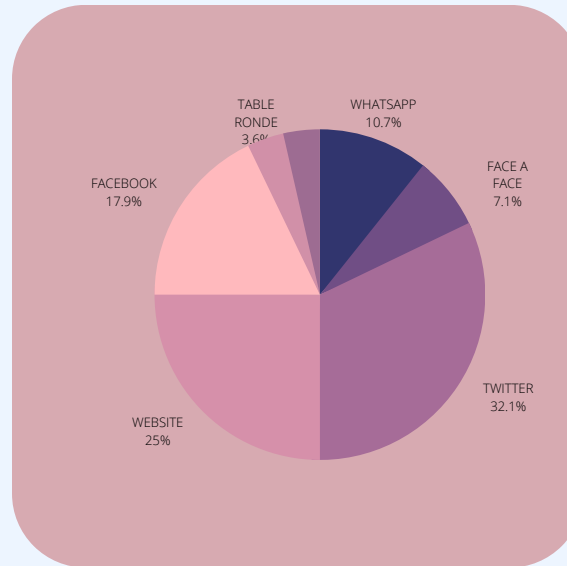
## Niveau de risque



Du 01 au 07 mai 2023, nous avons collecté 28 rumeurs dans 5 provinces parmi les 9 ciblées par le projet. De ces rumeurs, 24 proviennent en ligne dont 9 sur Twitter, 7 sur différents sites web, 5 sur Facebook et 3 sur WhatsApp ; et 4 proviennent de la collecte hors ligne dont 3 pendant les discussions en face à face et 1 pendant une table ronde.

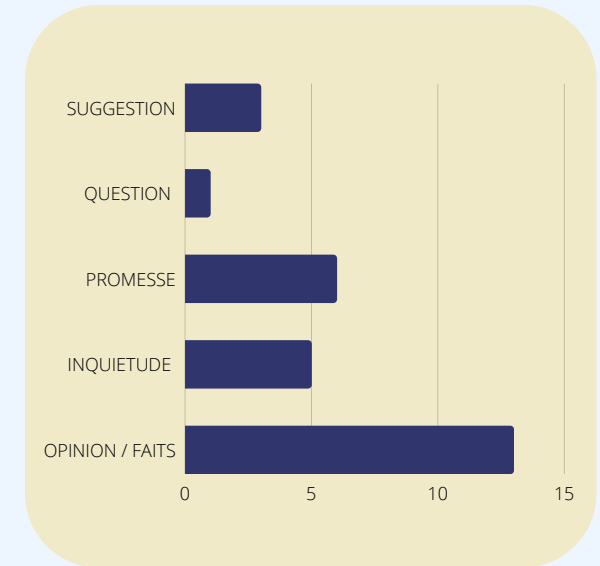
20 de ces rumeurs ont un niveau de risque moyen et 8 un niveau de risque faible.

## Canal de partage des commentaires



Pour cette période, nous avons trouvé que Twitter est le canal qui a plus été utilisé pour partager les rumeurs qui circulent autour des élections en République Démocratique du Congo avec 9 feedbacks suivi de différents sites web avec 7. La collecte hors ligne a été de 4 feedbacks.

## Type de Commentaire



13 feedbacks collectés pendant cette période reflètent les différentes opinions informées et faits divers de la population en ce qui concerne le déroulement de l'enrôlement et la probabilité de tenu des élections dans le délais prévu, 6 promesses, 5 Inquiétudes, 3 suggestions et 1 Question.



**Vous voulez nous  
donner votre avis,  
vous impliquer ou  
partager des données ?**

**Nous aimons discuter !**

Contact:  
Thérèse Ntumba

✉ [info@actualite.cd](mailto:info@actualite.cd)

☎ +243 971 189 467

# PARLONS ÉLECTIONS

EDITION N° 39

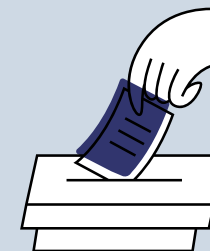
1 - 7 MAI 2023

## Consulter également :



Parlons élections :  
les éditions précédentes:

<https://lokutamabe.com/>



Ce bulletin est produit par Kinshasa News Lab avec l'appui technique d'Internews dans le cadre du programme Media Sector Development Activity (MSDA)

**Date de publication : 15 mai 2023**

